

COMMUNE DE METZ EN COUTURE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 30 mars 2023

L'an deux mil vingt et un, le 30 du mois de mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Metz-en-Couture s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, suivant convocation datée de 16 mars 2023 affichée le 16 mars 2023.

Présents : M. Michel LALISSE, Mme Patricia PAMART, M. FENET Blaise, M. Jean Luc CAPON, Mme Nicole NAVARRO, M. Patrice DUPIRE, M. Béatrice MONTIGNY, M. Michel Lalisse, Mme Stéphanie WYKROTA, M. Paul-Hervé DUBOIS

Absent excusés (es) : M. Christophe PATON procuration à Mme Ingrid GUISE, M. RISSO Richard procuration à M. LALISSE Michel, M. Maxime GEORGE

Absent : M. GOUBET Benjamin

Secrétaire de séance : Mme Ingrid GUISE.

CM-D2023-03-02

Avis sur le résultat du compte administratif 2022

Nombre de Membres en exercice : **14**

Nombre de Membres présents : **10**

Nombre de suffrages exprimés : **12**

Votes Pour : **12**

Votes Contre : **0**

Abstention : **0**

Le Maire de la commune de Metz-en-Couture,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-14, prévoit la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif. De plus, l'article L 2121-31 fixe les modalités d'adoption du compte administratif.

Considérant les éléments suivants :

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

II.

Dépenses : 267 727,89 euros

Recettes : 855 981,16 euros

Il est constaté un excédent de fonctionnement de clôture de 588 253,27 euros.

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 386 689,72 euros

Recettes : 504 622,81 euros

Il est constaté un déficit d'investissement de clôture de 117 933,09 euros.

Monsieur le Maire se retire des débats concernant la présentation du résultat du compte administratif 2022. Le compte administratif présente un résultat positif au 31 décembre 2022 de 588 253,27 €.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame Julie LEFEBVRE, à l'unanimité des présents :

Φ Approuve le résultat du compte administratif 2022

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents

Décision rendue exécutoire par affichage et transmission en Préfecture le 03 avril 2023.

**Pour extrait conforme
M. Michel LALISSE,
Maire**

COMMUNE DE METZ EN COUTURE

Publié sur le site internet le 26/07/2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2022

Reçu en préfecture le 03/04/2022

Identifiant de télétransmission : ID 062-216205724